

Des prix pour les pionnières

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1436

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des prix pour les pionnières

De g. à dr.
Samanta Nc Su Sean,
Magali Mosching,
Muriel Corbat,
Elena Causetti



Cette année, l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOF) de Genève a attribué son «Prix pionnière» à une peintre en bâtiment, Muriel Corbat, et à une la-

borante en physique, Elena Causetti, deux professions encore très masculines. Pour sa part, l'Association romande de conseil en orientation scolaire et professionnelle (ARCOSP) a

remis son prix à deux apprenties genevoises: Magali Mosching et Samanta Nc Su Sean, mécaniciennes en automobiles, seules femmes dans une volée de cinquante hommes. Félicitations!



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DE MÉDECINE** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

en médecine physique et rééducation de l'appareil locomoteur rattaché au Département des neurosciences cliniques et dermatologie

CHARGE : Il s'agit d'une charge complète de médecin responsable de l'Unité de médecine physique et rééducation et d'une charge partielle de professeur adjoint (3/10^e) comprenant l'enseignement pré- et post-gradué, en médecine physique et rééducation de l'appareil locomoteur. Le titulaire est responsable du développement de son domaine de recherche et de la coordination des projets de recherche avec d'autres services et groupes.

TITRES EXIGÉS : doctorat en médecine, spécialiste FMH en médecine physique et réhabilitation, ou autre titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} janvier 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 16 novembre 1999 au Doyen de la Faculté de médecine, Centre médical universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DE MÉDECINE** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU PROFESSEUR ADJOINT

en pharmacologie fondamentale, rattaché au Département d'anesthésiologie, pharmacologie et soins intensifs chirurgicaux

CHARGE : Il s'agit d'une charge complète de professeur ordinaire ou adjoint comprenant l'enseignement pré- et post-gradué, en pharmacologie fondamentale.

Le titulaire est responsable du développement de son domaine de recherches et de la coordination avec d'autres groupes de recherches.

TITRE EXIGÉ : doctorat en médecine, voire en sciences, ou autre titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} avril 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 22 novembre 1999 au Doyen de la Faculté de médecine, Centre médical universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.